



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 septembre 2018
Français
Original : anglais

Pouvoirs de la représentante suppléante de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité

Rapport du Secrétaire général

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 17 août 2018 indiquant que M^{me} Dina Anisovna Gilmutdinova a été nommée représentante suppléante de la Fédération de Russie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

